

Nombre de Membre		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

SOUS-PREFECTURE
DE BONNEVILLE
- 7 AOUT 2020
COURRIER ARRIVÉ

Commune de MORILLON

Séance du Jeudi 23 juillet 2020

Date de la convocation
17.07.2020

Date d'affichage
17.07.2020

L'an deux mille vingt, le 23 juillet à 20 heures,
le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au
nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence
de M. Simon BEERENS-BETTEX, Maire.

Présents : M. BEERENS-BETTEX Simon, M. CLERENTIN Raphaël, M.
VUILLE Bertrand, M. GIRAT Martin, Mme DUNOYER Marie, M. CONVERSY
Eric, M. BOUVET Jérémie, M. SERAPHIN Gilles, Mme REVEL Béatrice, M.
POLONIA Alexi, Mme PEREIRA Jocelyne, Mme LENOIR-DENARIE Karine.

Excusés :

Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lisette qui donne pouvoir à M. Raphaël CLERENTIN
Mme BOSSE-BRISCHOUX Stéphanie qui donne pouvoir à Mme DUNOYER Marie
M. PINARD Jean-Philippe qui donne pouvoir à M. Simon BEERENS-BETTEX

A été nommé secrétaire de séance : Martin GIRAT

Délibération n° 2020.62

Objet de la délibération

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE

Par délibération n° 2020.16 du 6 mars 2020, le conseil municipal a adopté le compte de gestion de Mme la Trésorière municipale, pour l'exercice 2019, dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Par délibération n° 2020.17 du 6 mars 2020, le conseil municipal a adopté le compte administratif 2019 de la commune dont les écritures étaient conformes à celles du compte de gestion pour le même exercice.

Il est précisé que le Budget Primitif 2020 est présenté :

- avec reprise des résultats de l'année 2019,
- au vu du compte de gestion produit par Mme la trésorière municipale,
- au vu des résultats du compte administratif 2019 de la commune.

Il est proposé un Budget Primitif 2020 qui se présente de la manière suivante (cf document annexé à la présente délibération).

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Décide, à l'UNANIMITE,
D'adopter le budget primitif 2020 de la Commune.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,

Le Maire



A handwritten signature in black ink, reading 'Simon Beerens-Bettex'.

Simon BEERENS-BETTEX

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Affichée le :

Transmise en Sous-Préfecture le :



SECTION DE FONCTIONNEMENT				RECETTES		
DEPENSES						
Chapitre	Nature	Proposition	Chapitre	Nature	Proposition	
011	Charges à caractère général	833 674.00 €	013	Atténuation de charges	3 000,00 €	
012	Charges de personnel	728 720.00 €	70	Produits des services, du domaine et vente divers	239 125.00 €	
014	Atténuations de produits	286 754.00 €	73	Impôts et Taxes	1 673 927.00 €	
65	Autres charges de gestion courante	545 311.00 €	74	Dotations, subventions et participations	525 318.00 €	
66	Charges financières	56 660.00 €	75	Autres produits de gestion courante	345 000.00 €	
67	Charges exceptionnelles	500.00 €	77	Produits exceptionnels	1 493,00 €	
022	Dépenses imprévues	20 000.00 €				
023	Virement à la section d'investissement	1 483 229.42 €				
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		3 954 848.42 €	Total recettes de fonctionnement de l'exercice		2 787 863.00€	
			Résultat reporté (excédent n-1) (R 002)		1 166 985.42 €	
			Total des recettes de fonctionnement cumulées		3 954 848.42 €	

SECTION D' INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Nature	Proposition	Chapitre	Nature	Proposition
20	Immobilisations incorporelles	32 477.00 €	13	Subventions d'investissement	0 €
21	Immobilisations corporelles (Mobilier / Matériel)	932 825.00 €	10	Immobilisations corporelles (FCTVA, TA)	131 050.00 €
23	Immobilisations en cours (travaux)	736 786.02 €	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0 €
020	Dépenses imprévues	50 000.00 €	024	Produits des cessions d'immobilisations	17 400.00 €
10	Immobilisations corporelles	16 422.00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	1 483 229.42 €
16	Emprunts	208 150.00 €			
27	Autres immobilisations financières (EPF)	86 483.00 €			
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		2 063 143.02 €	Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 631 679.42 €
Restes à réaliser N-1 dépenses		383 221.89 €	Restes à réaliser N-1 recettes		157 319.00 €
Total des dépenses d'investissement cumulées		2 446 364.91 €	Excédent d'investissement N-1 (R 001)		657 366.49 €
			Total des recettes		2 446 364.91 €